Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

Communiqué **17 août 2022**

Cour supérieure du Québec : suspension *sine die* de la traduction des actes de procédures

L'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) prend acte du jugement rendu par la Cour supérieure du Québec, le 12 août dernier, suspendant l'obligation de produire une traduction certifiée conforme par un traducteur agréé des actes de procédure présentés devant la justice.

L'OTTIAQ tient à souligner que la traduction est indispensable pour permettre aux francophones d'avoir pleinement accès à la justice dans la langue commune et officielle du Québec, le français.

L'Ordre déplore par ailleurs qu'il n'ait pu présenter devant le Tribunal des précisions importantes sur la gestion des traductions urgentes, sur les coûts ainsi que sur les ressources professionnelles aptes à satisfaire à la demande de traduction des actes de procédure.

L'OTTIAQ se tient à la disposition du Procureur général du Québec s'il décide d'interjeter appel de la décision et lorsque l'obligation découlant des articles 9 et 208.6 de la Charte de la langue française sera entendue sur le fond.

L'OTTIAQ n'entrevoit pas d'enjeu de capacité à répondre à la demande qui serait générée par les articles 9 et 208.6 de la Charte de la langue française. Au 15 août 2022, l'OTTIAQ compte 2706 membres, dont 2165 traductrices agréées et traducteurs agréés de l'anglais vers le français.

À propos de l'OTTIAQ
Dans le cadre de son mandat de protection du public, l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, qui compte plus de 2700 membres, se donne pour mission d'assurer et de promouvoir la compétence et le professionnalisme de ses membres dans les domaines de la traduction, de la terminologie et de l'interprétation. Il favorise l'amélioration de la pratique professionnelle et son adaptation à l'évolution des conditions technologiques, économiques, institutionnelles et culturelles.

Renseignements
Nora Azouz
Responsable des communications / Communications Manager
514 845-4411, poste 1222 / sans frais : 1 800 265-4815
ORDRE DES TRADUCTEURS, TERMINOLOGUES ET INTERPRÈTES AGRÉÉS DU QUÉBEC
1108-2021, avenue Union, Montréal (Québec) H3A 2S9
https://www.ottiaq.org/